

**Le métier.** L'éducateur technique spécialisé est un travailleur social. Il contribue à l'intégration sociale et à l'insertion professionnelle de personnes handicapées ou en difficultés, par l'encadrement d'activités techniques et par des relations avec les entreprises de son environnement au cours d'un accompagnement professionnel, éducatif et social.

L'ETS travaille au sein d'une équipe pluri-professionnelle en lien avec d'autres acteurs sociaux, médicaux, économique et du domaine de la formation.

Il travaille auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes présentant un handicap ou une inadaptation en promouvant des actions économiques, de formation et d'insertion.

Outre l'accompagnement éducatif et l'insertion par l'apprentissage pré-professionnel ou professionnel des publics avec lesquels il travaille, l'activité de l'ETS est orientée vers la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets qui imposent une progression des apprentissages en rapport avec les exigences d'une production et l'acquisition des rythmes de vie liés aux situations de travail.

Il intervient auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes, d'adultes vieillissants : handicapés, en situation de dépendance, en souffrance physique ou psychique, en difficulté sociale et familiale, en voie d'exclusion, inscrits dans un processus d'insertion ou de réinsertion.

**Domaines d'activités.** L'ETS exerce ses fonctions dans des établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux, dans les entreprises de travail protégé, en milieu ouvert ou dans des dispositifs d'insertion des secteurs public et privé.

Educateur  
technique  
spécialisé (ETS)

**irts**  
languedoc-roussillon  
institut régional du travail social

## Educateur technique spécialisé

Diplôme d'Etat de niveau III / Formation sur 2 ou 3 ans / à Montpellier

### Pour s'inscrire

#### • Conditions d'accès

**En formation initiale :** Etre titulaire d'un Bac. Pro, d'un Bac. technologique, d'un BTS... (Un des diplôme, certificat ou titre professionnel ou technologique homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV).

**En situation d'emploi :** Pouvoir attester de trois ans d'expérience professionnelle et être en situation d'emploi de moniteur d'atelier ou d'éducateur technique spécialisé.

**Et être titulaire d'un CAP, d'un BEP...** (Un des diplôme, certificat ou titre professionnel ou technologique homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau V).

#### • Calendrier

Inscription > janvier / avril

Epreuves écrites et orales > mai / juin

Rentrée > septembre

### Une formation théorique et pratique

> **1200 heures de formation théorique :**  
réparties en 4 domaines de formation (DF)

DF1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé (350 h.)  
DF2 : Conception et conduite d'un projet éducatif et technique spécialisé (450 h.)  
DF3 : Communication professionnelle (200 h.)  
DF4 : Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et inter-institutionnelles (200 h.)

> **56 semaines de formation pratique :** un stage découverte des milieux ordinaires d'insertion professionnelle de 12 semaines, un stage long de 32 à 36 semaines, un stage de 8 semaines minimum.

Des dispenses ou des allègements de formation existent pour les titulaires de certains diplômes ou d'expérience professionnelle (cf. site internet)

Possibilité de formation en 2 ans pour les personnes :  
- justifiant de 2 ans d'expérience professionnelle (diplômes de niveau IV)  
- ou en contrat de professionnalisation en tant qu' ETS.

Ce diplôme est délivré par le ministère de l'Education nationale. Cette formation est définie par l'arrêté du 18 mai 2009. Elle est financée par le Conseil régional du Languedoc-Roussillon.

Ce diplôme d'ETS est également accessible par la VAE.

**Statut étudiant :** carte d'étudiant, bourse possible sous conditions de ressources...

+ d'infos

[www.irts-lr.fr](http://www.irts-lr.fr)

04 67 07 02 36 / christine.cimino@irts-lr.fr

#### > Téléchargement du dossier d'inscription

> Toutes les infos nécessaires actualisées (dates, procédures, frais de sélection, d'inscription et de scolarité, résultats...)

> Modalités particulières (allègements, dispenses, VAE).

> Autres : compléments d'infos sur le métier...

+ d'infos